



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 48

#### DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veuille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (D. Devisser, N. Devisser, T. Rogan et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (J. Tkachye, B. Kendall, M. Keev et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (C. Eisma, M. Valle et A. Eisma)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (K. Hanec, I. Hildebrand, L. Perry et autres)

M<sup>me</sup> TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (G. Fryza, L. Nohlgren et J. Willis)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (J. Cuthbert, D. Cuthbert, T. Ogilvie et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> TAILLIEU, M<sup>me</sup> la ministre MELNICK ainsi que MM. HAWRANIK, JENNISSEN et GERRARD font des déclarations de député.

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. LAMOUREUX et GERRARD formulent des griefs.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre BJORNSEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 22 — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. REIMER pour la reprise du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 23 — *Loi sur le canal de dérivation de la rivière Rouge/The Red River Floodway Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.

MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ROBINSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur les divertissements/The Amusements Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. SCHULER pour la reprise du débat.

Avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> TAILLIEU intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 27 — *Loi sur les sociétés agricoles/The Agricultural Societies Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.

MM. PENNER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur les agronomes/The Agrologists Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M<sup>me</sup> MITCHELSON pour la reprise du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BJORNSEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 30 — *Charte de la sécurité dans les écoles (modification de diverses dispositions législatives)/The Safe Schools Charter (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.

M. LAMOUREUX intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 31 — *Loi sur la Commission du canal de dérivation/The Floodway Authority Act*.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN intervient. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 17 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 h 34, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes